

COP21

Ce qu'ils disent de l'accord

COP21 :

et maintenant tout commence (FNE)

Communiqué de France nature environnement

DIMANCHE, 13 DÉCEMBRE, 2015

À l'issue de deux semaines d'intenses négociations, les États réunis à Paris dans le cadre de la COP21 viennent d'adopter le premier accord universel sur le climat. S'il ne résout pas tout, il donne néanmoins quelques signaux positifs. Décryptage de FNE.

Les États les plus vulnérables peuvent encore espérer

En mentionnant l'objectif de limiter le réchauffement climatique bien en dessous de 2°C et de poursuivre celui de 1,5 °C, **l'accord répond à la demande des pays les plus vulnérables**. En effet, les rapports du GIEC prévoient la submersion de nombreux archipels du Pacifique et de nombreuses zones côtières si l'on se contente de l'objectif des 2°C.

Sans cap, aucun vent n'est favorable

L'objectif de long terme de 2°C à l'horizon 2100 nécessite un objectif intermédiaire qui donne un signal clair aux économies et aux investisseurs. **On attendait de l'accord qu'il fixe ce cap. Mais la formulation retenue est complexe, alambiquée et manque d'ambition. Elle mentionne notamment un « pic d'émission dès que possible ». Par ailleurs, il n'est aucunement fait mention des énergies fossiles dans le texte. On s'attaque à un mal sans jamais mentionner la cause.**

Responsables-payeurs

Les pays riches, qui se sont développés en utilisant massivement les énergies fossiles, ont largement contribué au réchauffement climatique. Par ailleurs, ce sont les pays les plus pauvres qui subissent aujourd'hui le plus fortement les effets des changements climatiques. **Ce devoir de responsabilité et de solidarité sera bien acquitté. 100 milliards de dollars par an seront versés par les pays développés avec une première révision d'ici 2023.**

Plus tard, il sera trop tard

Le cadre des engagements de réduction de émissions de gaz à effet de serre des États est bien fixé pour l'après 2020, avec notamment un processus de révision tous les cinq ans. Cependant les contributions actuelles des États qui nous oriente sur une trajectoire de + 3°C ne seront pas révisées. Il est fait mention d'un simple « dialogue facilitateur en 2018 », **formulation floue et peu engageante**. En l'état, l'objectif des 2°C sera donc difficilement atteignable.

Transports aériens et maritimes : grands oubliés de ces négociations

Les secteurs des transports aériens et maritimes ne sont pas présents dans le texte. Un très mauvais signal quand on sait qu'ils représentent à eux deux 8 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre actuelles et que, selon leurs projections de croissance, ils pourraient représenter jusqu'à 39 % des émissions en 2050.

Les acteurs non étatiques s'engagent

Depuis deux semaines, nombre d'acteurs non-étatiques ont pris des engagements forts en matière de climat. **Plus de 700 maires du monde entier se sont engagés au nom de leurs collectivités locales en matière de transition énergétique.** Les milieux économiques et financiers se sont prononcés en faveur de **l'application du principe pollueur-payeurs** etc.

Aux Etats de transformer l'essai

C'est en faisant converger et en assurant la complémentarité entre la dynamique internationale onusienne et les démarches de terrain où se développent et s'incarnent les solutions, que le succès de la transition vers le modèle plus juste, plus sobre et décarbonné pourra être assuré. Que ce soit au travers de **l'application de la loi sur la transition énergétique**, des **lois de finances** ou encore de **l'arrêt de nombreux projets climaticides dont l'aéroport** de Notre Dame des Landes par exemple, que les Etats devront se montrer cohérents et appliquer sans attendre les engagements pris au niveau international.

Pour Denez L'Hostis président de FNE : « Si certains signaux positifs sont bien là, tout reste à faire, notamment dès **2016** à la **COP22** au **Maroc**. Par ailleurs, nous avons toujours considéré la COP et le cadre onusien comme un outil et une étape dans le cadre d'un processus plus long et plus large. A nous aujourd'hui d'incarner et d'accélérer la transition écologique et énergétique aux cotés des collectivités, des syndicats, des entreprises et des citoyens. La solution passera par nous ».

<http://www.humanite.fr/cop21-et-maintenant-tout-commence-fne-592545>

Réaction d'Attac France à l'Accord de Paris

samedi, 12 décembre, 2015
humanite.fr

**Les Etats ne sont pas prêts à enclencher la « révolution climatique »
L'accord de Paris franchit les « lignes rouges » fixées par la société civile !**

Dans des moments difficiles, on attend d'une conférence internationale qu'elle prenne des décisions courageuses et visionnaires. Ce n'est pas le cas à la COP 21, avec un accord très en dessous du changement de cap requis. A l'Etat d'urgence climatique, l'accord de Paris oppose un bricolage constitué de la somme des égoïsmes nationaux, aussi bien en matière de financements que d'objectifs de réduction des émissions. Il ne faut pas oublier l'essentiel : l'accord de Paris entérine un réchauffement climatique supérieur à 3°C, sans se doter des dispositifs pour revenir sur une trajectoire inférieure à 1,5°C ou même 2°C.

François Hollande souhaitait qu'on se souvienne de la **COP21** comme du moment déclenchant une « *révolution climatique* » (1). Par bien des points, **l'accord de Paris** tranche en faveur des options les plus conservatrices et les moins ambitieuses qui étaient présentes dans le texte de négociation. L'accord de Paris valide une chose positive : les 195 Etats de la planète sont d'accord pour maintenir un cadre international et multilatéral – bien que très affaibli – de « gouvernance du climat » : pour véritablement changer la donne, il devient urgent que les règles et principes d'organisation de l'économie mondiale et du commerce international soient soumises à l'objectif climatique.

Analyse du texte sur la base des **adjectifs utilisés** par **Laurent Fabius** et **François Hollande** :

L'accord de Paris est-il ambitieux ?

- en entérinant des contributions nationales (INDCs) qui conduisent vers un réchauffement supérieur à 3°C, la COP 21 se montre **incapable de désamorcer la bombe climatique**.
- l'objectif d'1,5°C, qui n'est **pas un objectif contraignant**, ne saurait masquer l'absence d'engagements chiffrés de réduction d'émissions de GES pour les années à venir (art. 2);
- **Aucune date n'est mentionnée pour le pic des émissions** et, l'objectif de long-terme, attendu pour 2050, ne concerne que la seconde partie du siècle ; la formulation de l'objectif de long-terme ouvre la porte à l'utilisation massive de techniques inappropriées telles que le stockage et la séquestration du carbone, la compensation carbone et la géo-ingénierie.

=> Sans feuille de route clairement établie, sans mention des points de passage en 2020 et 2050 fixés par le GIEC pour revenir sur une trajectoire inférieure à 2°C, l'accord de Paris met en danger le simple droit à vivre de nombreuses populations à travers la planète.

L'accord de Paris est-il doté des moyens suffisants ?

- Absence des 100 milliards comme plancher de financement dans l'accord de Paris, renvoyé dans le texte de décision de la COP21 et donc soumis à de nouveaux arbitrages futurs, **sans force contraignante** et sans amélioration par rapport à Copenhague ;
- Manque de transparence et de prévisibilité des financements pour l'après 2020 : aucune mention des termes « nouveaux » et « additionnels » pour évoquer les financements futurs, en contradiction la Convention, pas plus que les termes « adéquats » et « prévisibles » ; absence de rééquilibrage au profit de l'adaptation ;

=> Après 25 ans de négociation, et alors qu'ils n'ont jamais débloqué les financements nécessaires, les pays riches historiquement responsables du réchauffement climatique tentent se dédouaner de leurs responsabilités !

L'accord de Paris fait-il œuvre de « justice climatique » ?

- **Suppression des références aux droits humains et des populations indigènes** et à la transition juste dans les articles de l'accord de Paris, références renvoyées dans les préambules ;
- Très net **affaiblissement du mécanisme de « Pertes et dommages »** puisque tout ce qui concerne les responsabilités juridiques (« *liabilities* ») est retiré de cet accord ;

=> L'affaiblissement du mécanisme de pertes et dommages sonne comme un aveu de culpabilité des pays responsables du dérèglement climatique.

L'accord de Paris est-il universel ?

- Les **secteurs de l'aviation civile et du transport maritime**, près de 10 % des émissions mondiales (= Allemagne + Corée du Sud) sont **exemptés de tout objectif** ;
- De nombreuses contributions des Etats (INDCs), notamment des pays les plus démunis, dépendent de financements additionnels pour mener à bien leur transition énergétique et politiques d'adaptation : ces financements ne sont pas là et pas garantis pour le futur ;

=> L'Accord de Paris ne se donne pas les moyens d'être universel et refuse de s'attaquer à la machine à réchauffer la planète que constitue la globalisation économique et financière.

L'accord de Paris est-il juridiquement contraignant ?

- L'accord de Paris ne transforme par les INDCs en des engagements contraignants et les mécanismes de révision des engagements sont faiblement contraignants ;

- **Aucun mécanisme de sanction** n'est mis en œuvre pour sanctionner les Etats qui ne prendraient pas des engagements insuffisants, qui ne les mèneraient pas à bien ou qui refuseraient de revoir à la hausse leur ambition ;

=> Alors que les accords de libéralisation du commerce et de l'investissement sanctionnent les pays lorsqu'ils ne respectent pas les règles établies, encore rien de tel en termes de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

L'accord de Paris est-il dynamique ?

- Il sera impossible de rajouter dans les années futures tout ce qui n'est pas dans le texte de l'accord de Paris (100 milliards comme plancher, ...)
- Des inventaires (*stocktaking*) sont prévus tous les 5 ans, mais la mise en œuvre des révisions à la hausse reste dépendante de l'interprétation du texte et de la bonne volonté des Etats ;

L'accord de Paris est-il différencié ?

- Avec la mise en œuvre des INDCs, les Etats ont accepté à Lima une auto-différenciation en matière de réduction d'émissions de GES : chaque pays met sur la table ce qu'il souhaite ;
- En matière de financements, alors que la Convention-cadre prévoit que les pays historiquement les plus émetteurs débloquent les financements nécessaires à l'adaptation et la mitigation des pays qui en ont besoin, les Etats-Unis et leurs alliés ont essayé de poursuivre leur œuvre de démolition des principes de la Convention.

L'accord de Paris est-il équilibré ?

- Aucun mécanisme clairement défini pour faciliter le transfert des technologies, notamment pour lever les barrières à l'accès générées par les droits de propriété intellectuelle ;
- **Possibilité est laissée aux pays, notamment les plus émetteurs, d'utiliser des mécanismes de compensation carbone pour atteindre leurs objectifs, au détriment d'une réduction domestique des émissions.**
- Maintien de la référence à « la croissance économique » (art. 10)

Citations d'Attac France et d'autres Attac en Europe et partenaires.

Maxime Combes, porte-parole d'Attac France sur les enjeux climatiques,

*« Un accord à n'importe quel prix n'était pas le mandat confié à la COP21, François Hollande et Laurent Fabius. Utiliser les termes "ambitieux", "juste" et "juridiquement contraignant" pour présenter l'accord de Paris est une **escroquerie intellectuelle**. Y accoler la référence à la "justice climatique", sans contenu, est **méprisant** envers toutes celles et ceux qui se mobilisent en ce sens depuis des années. Faut-il rappeler que cet accord de Paris entérine des INDCs qui préparent un réchauffement climatique supérieur à 3°C, sans se doter des dispositifs pour revenir sur une trajectoire inférieure à 1,5°C ou même 2°C ? L'accord de Paris n'apporte rien de plus que les engagements individuels des Etats : c'est un accord à la carte qui permet à chaque Etat de faire ce qu'il veut en matière d'émissions de GES. Il est temps de tourner la page des énergies fossiles. Pas de faire semblant. »*

Pour Geneviève Azam, porte-parole d'Attac France,

« Par un jeu de vocabulaire, l'accord de Paris, « universel contraignant » affaiblit un peu plus l'un des piliers de la Convention de 1992 et du protocole de Kyoto : la responsabilité climatique est commune mais différenciée, elle suppose des engagements contraignants pour les pays les plus

pollueurs, aussi bien en termes de niveau d'émission que de financement. Le souffle éthique et politique qui manque est celui des mouvements de base, des résistances, des alternatives, dont l'énergie et la vision relient les expériences locales à des enjeux qui les dépassent ».

Pour Thomas Coutrot, porte-parole d'Attac France,

« Le très pâle accord reflète l'impuissance des gouvernements à s'attaquer aux causes réelles des dérèglements climatiques. Rien d'étonnant : l'avidité des multinationales, les énergies fossiles et l'obsession de la croissance sont considérées comme des données intouchables. La France se prétendait exemplaire, elle ne remet pas en cause ses propres projets climaticides. Ce samedi 12 décembre au coeur de Paris, nous envoyons un message d'espoir et d'action aux citoyens du monde entier : "ils" ont failli, décrétons ensemble l'état d'urgence climatique, ayons le dernier mot et construisons la justice climatique ! ».

Alexandra Strickner (Attac Autriche)

« Les gouvernements de l'UE ont une fois de plus clairement montré qu'ils se tiennent du côté des multinationales. L'accord qu'ils ont poussé pour est bon pour les entreprises. Il est mauvais pour le climat et les personnes affectées par le changement climatique. Pour nous, il est clair que nous devons élargir nos résistances contre le réchauffement climatique et stopper les TTIP, AECG ou Tisa, l'expansion de l'extraction des combustibles fossiles ou la construction de nouvelles infrastructures s'appuyant sur les combustibles fossiles. Plus que jamais, nous devons multiplier les initiatives et les alternatives venant du terrain pour sauver le climat et développer des modes de vie socialement justes et écologiquement acceptables. »

Nick Dearden (Global Justice UK – partenaire d'Attac France au Royaume-Uni)

« Il est scandaleux que l'accord soit présenté comme un succès alors qu'il sape les droits des communautés les plus vulnérables de la planète et qu'il ne comprend à peu près rien de contraignant qui garantisse un climat sain et vivable pour les générations futures. Il y a des années, ce sont les Etats-Unis qui ont fait du Protocole de Kyoto un accord inefficace. L'histoire se répète à Paris, puisque les Etats-Unis, avec le soutien de l'UE et des autres pays riches, ont veillé à ce que les parties les plus importantes du traité soient dépouillées et édulcorées au point de devenir absurdes. Les personnes sont descendues dans les rues de Paris aujourd'hui avec un mélange de colère et de détermination. Une détermination visant à poursuivre leurs mobilisations sur l'action climatique ».

(1) François Hollande dans une interview au Parisien Magazine le 24 septembre dernier : *« C'est à Paris qu'est née la Révolution française, elle a changé le destin du monde. Faisons en sorte que dans deux cents ans, on puisse dire, c'est à Paris qu'il y a eu la révolution climatique »*

<http://www.humanite.fr/cop21-reaction-dattac-france-laccord-de-paris-592538>

**Communiqué de presse de la Via
Campesina, de la Coordination
Européenne Via Campesina et de la**

Confédération Paysanne

Publié le [13 décembre 2015](#) | [Poster un commentaire](#)

(Paris, 12 décembre 2015) Après deux semaines de projecteurs braqués sur la bonne conscience des chefs d'Etat, la COP 21 s'est achevée sur un accord dont nous savions d'avance qu'il ne contiendrait rien de bon pour les peuples. Rien de contraignant pour les Etats, des contributions nationales qui mènent en fait à un réchauffement supérieur à 3°C, des avancées surtout pour les multinationales... Voilà à quoi aura servi ce grand raout essentiellement médiatique. Les Etats savent pourtant se contraindre quand il s'agit de signer des accords de libre-échange qui remettent en cause le fonctionnement démocratique des pays et ne servent que les multinationales ! Encore une fois, il est clair que l'argent fait loi, même face à l'avenir de l'Humanité.

L'avenir de la planète est entre les mains des peuples, de ce mouvement social qu'on a bridé pendant deux semaines, et qui a su s'exprimer aujourd'hui. Les paysannes et paysans du monde issus d'organisations membre de la Via Campesina, étaient présent à Paris tout au long de cette COP 21 pour marteler que le secteur agricole est gravement impacté. Les paysans et les paysannes sont les vigies du climat qui se modifie, mais l'agriculture industrielle contribue à leur disparition. Or, cette COP21 ouvre une porte toujours plus grande à la spéculation financière sur la nature, ne fait que poursuivre l'industrialisation de l'agriculture, et accélérer l'accaparement des ressources naturelles.

Paysannes et paysans du monde, repartent dans leurs fermes d'autant plus déterminés à mener leurs luttes pour la souveraineté alimentaire avec tous les peuples du monde. La mascarade a pris fin, mais leur combat continue de plus belle !
